

# Appel à candidature Décoration loges du Théâtre Montdory

## *Plan de situation du théâtre*

Le théâtre Montdory, situé au cœur de la ville de Barentin, propose un programme pluridisciplinaire : Danse, Théâtre, Musique, Cinéma. Sa capacité d'accueil est de 400 places.

Il est aussi un lieu de résidence artistique et un endroit de diffusion pour les associations de la ville, les établissements scolaires et il est parfois privatisé pour les entreprises du territoire.



Théâtre Montdory  
Rue du Général Giraud



## Contexte

Dans le cadre d'une rénovation de l'espace accueil artistes du théâtre Montdory, la commune de Barentin - Cité des Arts, souhaite personnaliser 4 loges du théâtre par des artistes résidant en France sans limites d'âge ou d'expérience. Il est attendu donc 4 candidatures pour la sélection finale.

Les artistes ont carte blanche et pourront présenter des œuvres de tous genres, techniques ou supports, qui devront s'intégrer dans le théâtre, tout en respectant la fonction première des loges : Espace de détente et de concentration pour les artistes avant et après les représentations

### Étage 1 Loges 1 et 2

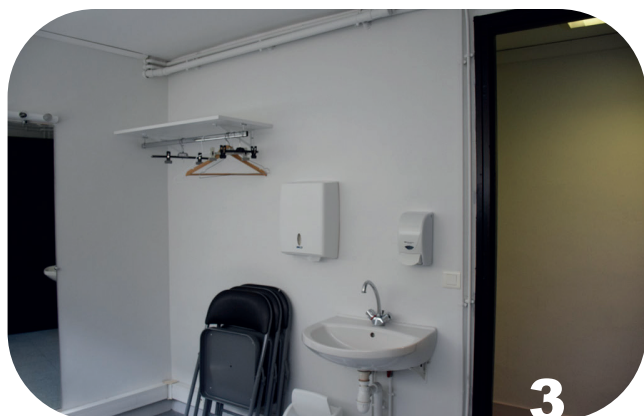
Dimensions :

Mur 1 : 3,15x2,23m

Mur 2 : 2,16x2,23m

Mur 3 : 2,04x2,23m

Mur 4 : 2,57x2,23m



## Étage 2 Loges 3 et 4

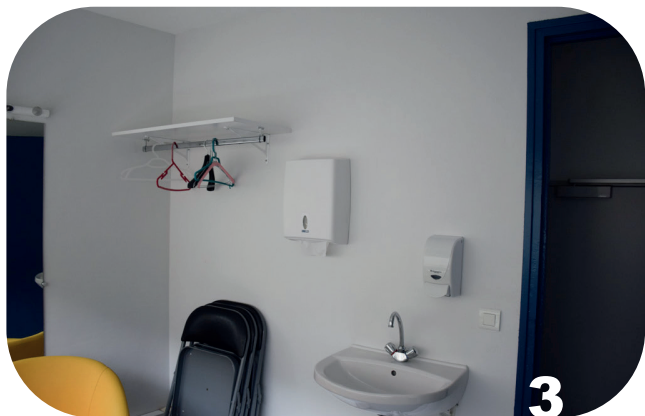
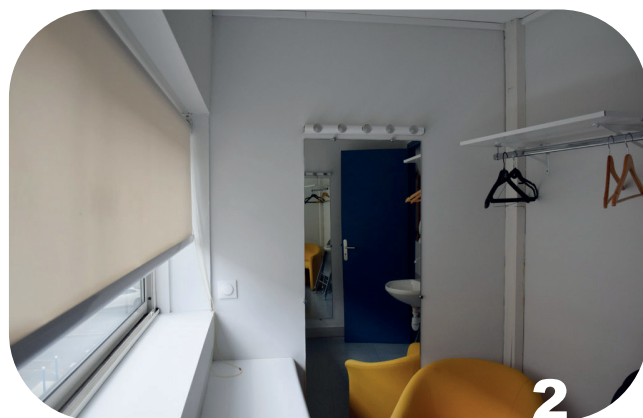
Dimensions :

Mur 1 : 3,20x2,33m

Mur 2 : 2,20x2,33m

Mur 3 : 2,06x2,33m

Mur 4 : 2,61x2,33m



## *Cahier des charges artistiques*

La thématique proposée doit rester en accord avec la dynamique du lieu qui est à la fois un espace de création et un lieu de programmation.

L'œuvre devra être faite avec des matières non inflammables répondant aux exigences d'un ERP (Établissement Recevant du Public). L'œuvre ne devra pas être à vocation temporaire .

Les critères de sélection retenus sont les suivants :

- Le respect de la thématique
- L'intégration de l'œuvre dans le lieu (possibilité de proposer un trompe-l'œil)

**Les œuvres devront impérativement être réalisées entre le 15 janvier et le 2 février 2024**

## Modalités techniques et artistiques

Dans sa candidature, l'artiste devra proposer « une œuvre pour une loge », répondant aux caractéristiques artistiques définies ci-dessus.

L'enveloppe, de 1000 euros TTC par projet sélectionné, intégrera :

- la préparation, la conception de l'œuvre
- la cession des droits à la commune de Barentin
- tout le matériel nécessaire à la conception et à la réalisation à la charge de l'artiste (peinture, bâches, échafaudage ...). Aucun autre frais supplémentaire ne sera pris en charge par la commune de Barentin.
- l'intendance, le transport et l'hébergement de ou des artistes

La loge devra être restituée dans l'état de propreté dans lequel l'artiste l'a trouvée – le cas échéant, tous travaux de nettoyage ou réparation à effectuer seront déduits de l'enveloppe de participation.

Pour la conception et l'élaboration de l'œuvre, pour chaque projet, il est envisagé de choisir un artiste, un duo d'artistes ou un collectif existant ou qui pourra être constitué pour l'occasion. Il faudra néanmoins identifier un responsable, interlocuteur unique pour la commune de Barentin.

## Modalités de candidature

**Les candidatures doivent être envoyées avant le dimanche 15 octobre : [culture@ville-barentin.fr](mailto:culture@ville-barentin.fr)**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une présentation de l'artiste ou du collectif acceptant le paiement des factures par mandat administratif. (Association ou Société ayant un numéro de SIRET)
- le visuel de l'œuvre faisant apparaître toutes les faces des murs de la loge au format image (jpeg, pdf, tif, png) – libre à l'artiste de peindre les 4 surfaces ou non.
- un détail descriptif du projet précisant le nombre de personnes réalisant l'œuvre, la date souhaitée de réalisation entre le 15 janvier et le 2 février 2024, le matériel et la technique utilisés.
- un devis TTC de la réalisation de l'œuvre.

Si l'artiste souhaite répondre pour plusieurs loges, il devra constituer un dossier de candidature spécifique pour chacune des loges.

La remise d'un dossier de candidature ne fera l'objet d'aucune rémunération.

La date prévisionnelle du choix des artistes retenus est fixée semaine 42, soit du 16 au 22 octobre 2023.

Toutes les demandes de renseignement sur l'appel à candidature sont à adresser à [culture@ville-barentin.fr](mailto:culture@ville-barentin.fr).